

RÉSULTAT DU VOTE RÉFÉRENDAIRE SUR LE CHOIX DE L'ASSURANCE LONGUE DURÉE

À la suite de la tournée de l'assemblée générale et du vote référendaire sur l'assurance salaire de longue durée qui se sont déroulées du 20 février 2018 au 23 mars 2018, voici les résultats pour chacune des catégories.

Catégorie 2

Facultatif : 200
Obligatoire : 1 372

Choix gagnant « OBLIGATOIRE »

Option II O : 433
Option II O+ : 1 139

Option gagnante « II O+ »

Nombre de votes annulés : 100
Nombre de votes totaux : 1 672

Catégorie 3

Facultatif : 124
Obligatoire : 502

Choix gagnant « OBLIGATOIRE »

Option II O : 307
Option II O+ : 319

Option gagnante « II O+ »

Nombre de votes annulés : 21
Nombre de votes totaux : 647


Marie-France LeBreux
Comité de surveillance


Brigitte Rondeau
Responsable griefs SLSM


Gilles Piché
V.-P. Installation HMR
Représentant du comité exécutif


Geneviève Clément
Déléguée du conseil syndical



STT CEMTL CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs
du CIUSSS de l'Est de l'Île de Montréal

L'impact du résultat du vote référendaire sur la paie du 12 avril 2018 pour chacune des catégories par installation.

****Attention : Les exemples ci-dessous sont pour un salaire moyen de
39 500\$.**

HMR catégorie 3
IUSMM catégories 2 et 3
POL catégorie 3

L'option II O+ a remporté le vote. Cela entraînera un coût
supplémentaire de 19,25\$ si vous n'aviez pas l'option II F. Si vous
l'aviez déjà, vous aurez une hausse de 5,42\$ par paie.

HSCO catégories 2 et 3
LTEAS catégories 2 et 3
POL catégorie 2
SLSM catégorie 3

L'option II O+ a remporté le vote. Cela entraînera une
augmentation des coûts de 7,28\$ par paie.

PDI catégorie 2 et 3
HMR catégorie 2
SLSM catégorie 2

L'option II O+ a remporté le vote. Cela n'aura aucun impact
financier car vous adhérez déjà à cette option.